

LICENCE GENERALE

LG038p1 - code NSF : 310

SHS mention Sciences sociales parcours Animation et Gestion de la Formation des Adultes

Diplôme national Bac + 3 avec **180 crédits ECTS**

Arrêté du 28 juin 2012 : diplôme enregistré de droit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP) pour 7 ans. N° habilitation 20051843.



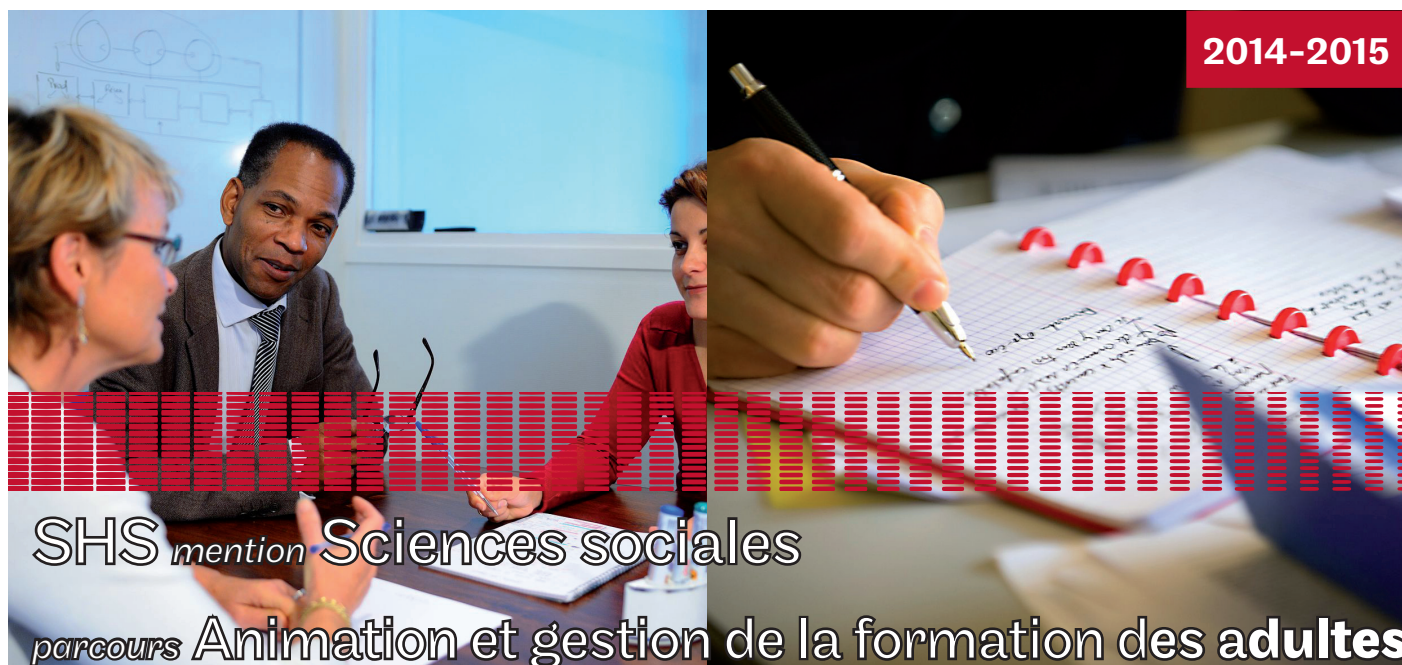
le cnam

Ile de La Réunion

Conservatoire National des Arts et Métiers

18 rue Claude Chappe ■ ZAC 2000 ■ BP 274 ■ 97827 ■ Le Port Cedex
tél. 0262 42 28 37 ■ fax 0262 55 68 27 ■ info@cnam.re ■ www.cnam.re

Document d'information à caractère non contractuel sous réserve de modifications à venir - mis à jour le 25/06/2014.



Animateur d'actions de formation, accompagnement d'adultes en mobilité professionnelle ou sociale, accueil et orientation, gestion d'actions de formation.

Objectifs

- Acquérir des bases solides (théoriques et méthodologiques) dans le champ de la formation des adultes ;
- Identifier et utiliser les méthodologies et les outils de la conduite et de l'animation d'une action de formation ;
- Repérer les caractéristiques institutionnelles et pédagogiques d'une formation ;
- Savoir formuler un diagnostic pour dynamiser l'exercice de l'activité pédagogique.

Compétences visées

- Transmettre des savoirs ou des savoir-faire à des publics jeunes et adultes (en formation, en reconversion ou en insertion professionnelle) ;
- Evaluer les résultats pour réajuster les contenus et suivre le déroulement des opérations ;
- Participer à la conception des outils pédagogiques, adapter ou expérimenter les méthodes nécessaires ;
- Mettre en oeuvre, au sein d'une structure, le plan de coordination et de régulation des activités, des actions et des filières ;
- Assurer, en réponse à une demande, une intervention formative relevant du domaine de sa spécialité ;
- Concevoir les objectifs, le contenu et les modalités d'une séquence de formation à destination d'un public spécifique ;
- Accompagner les étapes d'un parcours d'insertion ou de mobilité, et veiller à assurer les conditions de sa réussite, en reliant son action à celle des autres acteurs présents dans le champ ;
- Animer des réunions de formation ou de réalisation de tâches ;
- Situer son action professionnelle propre dans son contexte institutionnel, réglementaire, social, et par rapport à des enjeux plus larges ;
- Développer une capacité de réflexion sur sa pratique de formateur, en assurer l'adaptation à des situations nouvelles, innover face des situations inédites ou complexes.

Public et pré-requis

- Salariés en activité ou en congé individuel de formation, demandeurs d'emploi, contrats de professionnalisation.

Conditions d'accès

Accès en L1 : Baccalauréat ou DAEU, capacité en droit, ou tout diplôme équivalent de niveau IV.

Accès en L3 selon les conditions suivantes :

- soit être titulaire des 120 crédits ECTS de L1 et L2 ou d'une licence du domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS) ;
- soit être titulaire d'un diplôme bac+2 (Cnam ou autre établissement) ou d'une certification professionnelle de niveau III enregistrée au RNCP dans le domaine des SHS ;
- soit justifier d'un niveau de formation bac+2 et effectuer une procédure de validation d'études supérieures (VES)

L'accès en L3 nécessite de valider **en plus une UE au choix** : **PST105 (psychologie du travail)** OU **AST106 (sociologie du travail)** en l'absence de formation préalable en sciences sociales (cf. tableau en page 2).

OU par la VAP85 (validation des acquis professionnels - décret 1985)
OU par la VAE (validation des acquis de l'expérience)

semestre	Intitulé de l'UE	Code	ECTS	Modalité	☾	👁	@	📄	🗂	🗨	↕
L1 et L2											
1	Bases et outils de gestion de l'entreprise	TET009	6	cours	☾	👁	@	📄			
	Outils et démarche de la communication écrite et orale	CCE001	4	cours	☾	👁	@	📄			
	Présentation générale du droit	DRA001	4	cours	☾	👁	@	📄			
	La formation des adultes : histoire, cadres et acteurs	FAD101	4	cours	☾	👁	@	📄			
	Introduction à la sociologie ¹	AST001	6	cours	☾	👁	@	🗂			↕
	Analyse des situations de travail	TET008	6	cours	☾	👁	@	🗂			
	Initiation au management et gestion des ressources humaines ²	FPG001	4	cours	☾	👁	@	📄			
	Droit social : bases du droit du travail : aspects individuels et collectifs	DRS003	4	cours	☾	👁	@	📄			
	Le psychologue, le travail et l'emploi (pré-requis d'accès en L3 obligatoire en l'absence de formation préalable en sciences sociales au choix avec AST106)	PST105	6	cours	☾	👁	@	📄			
A	Méthodes de recherche et traitement de l'information : entretiens et questionnaires	TET003	8	cours	☾	👁	@	🗂			
	Anglais professionnel	ANG003	6	cours	☼			🗂	🗨		
2	Initiation au management et gestion des ressources humaines ²	FPG001	4	cours	☾	👁	@	📄			
	Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique	FPG003	6	cours	☾	👁		🗂			
	Outils informatiques pour les sciences du travail et de la société	TET014	4	cours	☾	👁		📄			
	Organisation du travail et des activités	DSY005	6	cours	☾	👁	@	📄			
	Pratiques pédagogiques et contextes de formation	FAD102	6	cours	☾	👁	@	🗂			
	Introduction à la psychologie clinique ¹	PST002	6	cours	☾	👁	@	📄			↕
	Sociologie du travail et de l'emploi (pré-requis d'accès en L3 obligatoire en l'absence de formation préalable en sciences sociales au choix avec PST105)	AST106	6	cours	☾	👁	@	🗂			
	Recherche d'informations : théorie et pratique sur le web	TET007	6	cours	☾	👁		🗂			
Expérience professionnelle L1		UAFA01	12	-							
Expérience professionnelle L2		UAFA02	12	-							
L3											
1	Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle ²	CCE105	4	cours	☾	👁		📄	🗂		
	Institutions et acteurs de la formation des adultes (pré-requis conseillé : FAD101)	FAD103	6	cours	☾	👁	@	🗂			
	Analyse des emplois et des activités professionnelles	TOF101	6	TP	☾	👁		📄			
	Animation, gestion, évaluation d'une séquence pédagogique	FAD106	6	cours	☾	👁		🗂			
	Travail, emploi et qualification (remplace TET006)	TOF106	4	cours	☾	👁		🗂			
2	Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle ²	CCE105	4	cours	☾	👁		📄	🗂		
	Accueil et information sur les parcours de formation et les certifications professionnelles (remplace FAD104)	TOF105	6	cours	☾	👁		🗂			
	Atelier de méthodes des sciences sociales (remplace FAD107)	FAD117	6	cours	☾	👁		🗂			
	Ingénierie d'une action de formation (remplace FAD112)	FAD118	6	TP	☾	👁		🗂			
	Montage juridique et financier de dispositifs de formation (remplace FAD112) (FAD103)	FAD119	6	TP	☾	👁		📄			
Test Bulats (niveau 1)		UA2B12	2	test	☼			📄			
Expérience professionnelle L3 (stage ou activité professionnelle)		UAFA03	8	rapport				🗂			

☾ : cours du soir en présentiel - ☼ : cours en journée en présentiel - @ : enseignement ouvert à distance - 👁 : vidéos et ressources pédagogiques sur Plei@d
 📄 : examen (épreuve sur table) - 🗂 : examen (dossier à rendre) - 🗨 : examen (présentation orale) - ↕ UE substituable (infos sur www.cnam.re)

¹ ou une autre UE au choix de l'école *Management & Société* pour au moins 4 ECTS - ² FPG001 et CCE105 programmées sur les 2 semestres au choix.

Anglais et Bulats

Règle générale : le diplôme ne pourra être délivré sans avoir atteint préalablement le **niveau 1** (UA2B12) pour 2 ECTS. Les élèves pourront suivre les cours d'anglais pour préparer le Bulats. Ils se déroulent tous les samedis matin en présentiel en séances de 2 heures. L'élève intègre un groupe en fonction de son niveau estimé au test de positionnement de début d'année.

Cas particulier pour les parcours L1, L2 et L3 : Pour les personnes ayant intégré le parcours de Licence depuis la L1, la validation du module d'anglais (examen écrit + oral et 75% de présence en cours) demeure **obligatoire**.

Expérience professionnelle

Les enseignements du Cnam s'appuient sur l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité du diplôme préparé. Cette expérience professionnelle est obligatoire et contrôlée avant la délivrance des diplômes, un nombre de crédits lui est affecté. La rédaction d'un rapport d'expérience (si vous justifiez de la durée et de la nature requises en termes d'activité professionnelle dans le domaine du diplôme) ou de stage (si vous ne remplissez pas les conditions d'expérience exigées par le diplôme) vous sera demandée. (cf. conditions de délivrance page 3). L'expérience professionnelle est appréciée sur présentation du dossier de sa « demande d'examen anticipé », approuvée par le responsable de la mention du diplôme et en accord avec le jury national de délivrance.

Ce dossier est disponible sur demande au Centre Régional du Cnam de La REUNION et ne peut être constitué avant d'avoir validé au moins 3 UE de L3. Il est soumis à la Direction Nationale des Formations du Cnam pour notification qui précisera la nature et la durée du stage que vous devrez effectuer le cas échéant sinon la trame du rapport d'activité que vous devrez suivre. >> **En savoir plus, <http://formation-adultes.cnam.fr/>**

Les + de la formation

- ▶ une formation homologuée inscrite au RNCP ;
- ▶ une équipe pluridisciplinaire de professionnels et de formateurs agréés par l'établissement national ;
- ▶ une possibilité de raccourcir votre parcours avec la VAE et/ou la VES ;
- ▶ des unités d'enseignement capitalisables à vie !
- ▶ un accès permanent à la plateforme de télé-enseignement du Cnam pour plus de flexibilité.

Calendrier

prévisionnel

Début des cours :

lundi 22 septembre 2014

1er semestre

Date limite d'inscription : 31 octobre 2014

- Enseignements : du 22 septembre 2014 au 14 février 2015
- Interruption des cours : du 19 déc. 2014 au 11 janvier 2015 inclus
- Reprise des cours : 12 janvier 2015
- Arrêt des cours : 14 février 2015
- Révisions : semaine du 16 fév. 2015
- Examens UE 1^{ère} session : semaine du 23 février 2015
- Examens UE 2^{nde} session : du 31 août au 12 septembre 2015 inclus

2nd semestre

Date limite d'inscription : 31 mars 2015

- Enseignements : du 2 mars au 4 juillet 2015
- Révisions : semaine du 6 juillet 2015
- Examens UE 1^{ère} session : semaine du 13 juillet 2015
- Examens UE 2^{nde} session : du 31 août au 12 septembre 2015 inclus

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h ☾ - (sauf pour les cours d'anglais qui se déroulent tous les samedis matins de 8h à 10h pour le groupe 1 et de 10h à 12h pour le groupe 2). Chaque unité d'enseignement dispensée en cours magistral fait l'objet de séances de regroupement de 1h20 à raison d'une fois par cycle de 3 semaines, et de séances de chat programmées de 40 minutes en moyenne, toujours sur le même créneau horaire (17-21) à raison d'une fois par semaine. Pour les TP, il y a uniquement des regroupements de programmés (cf. détails ci-après).

Fréquence des regroupements et des chats par UE

	UE semestrielle		UE annuelle
	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	11 regroupements		
Cours	5 regroupements 9 chats	6 regroupements 8 chats	10 regroupements 18 chats
durée d'un regroupement : 1H20 - durée d'un chat : 40 minutes			

TP : travaux pratiques

La présence aux TP est vivement recommandée. Vous avez la possibilité de suivre les cours via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence ☞ ou en différé). Deux présences dans un de nos centres d'enseignement Cnam par unité d'enseignement et par semestre sont obligatoires pour vous présenter aux examens. Pour valider l'anglais, il faut justifier d'au moins 75% de présence aux cours sur le semestre. Chaque unité d'enseignement demande entre 6 et 8 heures de travail par semaine. Il est recommandé de ne pas suivre plus de 4 UE par semestre la première année d'inscription. Le planning est consultable sur le site Internet www.cnam.re

Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Pour chaque unité d'enseignement, les modalités de validation peuvent être de trois types (restitution orale 🗣️, examen final écrit 📄 ou dossier/projet/rapport ou mémoire à rendre en fin de semestre 📁) - voir tableau en page 2. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors projet tuteuré, mémoire et rapport d'expérience professionnelle). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits.

Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. L'UE ainsi validée est capitalisée à vie.

Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande.

Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur www.cnam.re ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par e-mail.

Conditions de délivrance

Pour les candidats ayant suivi les UE de la Licence SHS mention Sciences sociales parcours Animation et Gestion de la Formation des Adultes, elle leur sera délivrée s'ils remplissent l'ensemble des conditions ci-dessous :

- Justifier des conditions d'accès et pré-requis (cf. conditions d'accès et pré-requis page 1). Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription ;
- Avoir acquis les UE qui composent le cursus (obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à chaque UE) ;
- Justifier du niveau I du test Bulats (ou test équivalent d'anglais) ;
- Justifier de 3 ans d'expérience professionnelle, dont 1 an dans la spécialité à un niveau correspondant au diplôme (parcours L1, L2 et L3) ou justifier d'un an d'expérience professionnelle dans la spécialité à un niveau correspondant au diplôme (parcours L3). Si l'expérience professionnelle est hors spécialité, elle devra être complétée par un stage de 6 mois en lien avec les compétences développées dans la licence. L'évaluation s'effectue sur la base d'un rapport d'activité ou d'un rapport de stage.

Les conditions d'expérience ci-dessus constituent des conditions générales. En fonction de la durée et du niveau de l'expérience professionnelle du candidat, le jury de délivrance de la peut être amené à moduler les caractéristiques du stage (nature et durée), sans toutefois que sa durée puisse être inférieure à 3 mois.

Pour en savoir plus, consultez notre **guide formation** sur www.cnam.re

Débouchés

- animateur de formation dans un organisme ou un service formation ;
- formateur dans une spécialité technique ;
- conseiller en formation ;
- conseiller professionnel ;
- formateur référent ou tuteur auprès de publics adultes en insertion ou en mobilité professionnelle...
- **Accès en Titre RNCP de niveau II Responsable de Projets de formation (CPN03)**

Code ROME le plus proche

K2111 : formation professionnelle.



Pièces à fournir

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- photocopie des diplômes obtenus
- l'attestation d'emploi (*téléchargeable sur www.cnam.re*) ou dernier bulletin de salaire **OU** attestation de pôle emploi de moins de 15 jours faisant apparaître la catégorie de demandeur d'emploi
- un justificatif de la couverture sociale
- photocopie de la carte d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- 2 photographies d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues dans d'autres centres régionaux
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam **OU** attestation de prise en charge par l'employeur (*téléchargeable sur www.cnam.re* - si cette attestation n'est pas signée par l'employeur, des chèques d'un montant équivalent au tarif pour une personne inscrite à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

Les frais de dossier et le DIB au titre de l'année en cours (soit 118 €) sont exigibles dès le jour de l'inscription.

Tout dossier incomplet (pièce manquante ou rubrique non ou mal renseignée) ne sera pas accepté.

Renseignements et inscriptions

INSCRIPTIONS

- Ouverture des pré-inscriptions pour l'année 2014-2015 : **01/07/2014**
- Clôture des inscriptions pour le 1^{er} semestre (sept. 2014 à fév. 2015) : **31/10/2014**
- Clôture des inscriptions pour le 2nd semestre (mars à juin 2015) : **31/03/2015**

voir calendrier en page 3

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription sur le site www.cnam.re en prenant soin de renseigner rigoureusement chacune des rubriques de votre dossier.

Cette procédure sans engagement ne vaut pas inscription. **Votre inscription au centre régional du Cnam de La Réunion ne devient définitive qu'une fois votre dossier validé auprès de nos services** (cf. pièces à rapporter au centre régional du Port ci-contre).

Pour tout renseignement, contactez le service accueil :

♦ par téléphone au 0262.42.28.37

♦ par mail à info@cnam.re

♦ horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15.

RÉSILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de **10 jours après le dépôt de leur dossier** d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations), le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Si la demande de résiliation à lieu au-delà du délai de rétractation prévu, les frais de dossier et le droit individuel de base au titre de l'année en cours (soit 118 €) ne seront pas restitués. **La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.**

Tarifs 2014

révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration

Demandeurs d'emploi SANS activité : enregistrés à Pôle Emploi en catégories 1 à 4
Demandeurs d'emploi AVEC activité : enregistrés à Pôle Emploi en catégories 5 à 8
Individuels payants / Fongécif : s'applique aux non demandeurs d'emploi inscrits à titre individuel et aux bénéficiaires d'une prise en charge du Fongécif
Entreprises / DIF : s'applique aux salariés bénéficiant d'une prise en charge de leur employeur dans le cadre du plan de formation et pour les bénéficiaires du DIF.

Pour les contrats de professionnalisation, nous consulter.

		DEMANDEURS D'EMPLOI		INDIVIDUELS PAYANTS Fongécif	ENTREPRISES DIF
		SANS activité	AVEC activité		
Frais d'inscription	► frais de dossier ¹	18 €	18 €	18 €	18 €
	► DIB (Droit individuel de base) ²	100 €	100 €	100 €	100 €
Enseignement	► droit d'accès aux UE suivies à La Réunion	8 € / ECTS	30 € / ECTS	60 € / ECTS	180 € / ECTS
	► droit d'accès aux UE suivies en FOAD ³	200 € / UE	200 € / UE	200 € / UE	200 € / UE
	► droit d'accès aux cours d'anglais ⁴	48 €	180 €	360 €	1080 €
	► test Bulats	60 €	60 €	60 €	60 €
Rapports, projets et mémoires	► rapports d'expérience (<i>stage ou activité professionnelle</i>)	152 €	152 €	152 €	152 €
	► examen probatoire	152 €	152 €	152 €	152 €
	► projets tuteurs	8 € / ECTS	30 € / ECTS	60 € / ECTS	180 € / ECTS
	► rédaction et soutenance de mémoires	8 € / ECTS	30 € / ECTS	60 € / ECTS	180 € / ECTS
Ecole d'ingénieur	► examen d'admission à l'EICnam	152 €	152 €	152 €	152 €
	► frais d'inscription à l'EICnam ⁵	450 €	450 €	450 €	450 €
Validation ⁶	► VAE - validation des acquis de l'expérience	1200 €	1200 €	1200 €	1200 €
	► VAP85 - validation des acquis professionnels (décret 1985)	520 €	520 €	520 €	520 €
	► VES - validation des études supérieures	300 €	300 €	300 €	300 €

¹ pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement - ² droit individuel de base d'un montant forfaitaire de 100 € payable au titre de chaque année universitaire d'inscription - ³ pour les unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas ouvertes ni proposées à La Réunion mais dont les enseignements sont dispensés en formation ouverte à distance (FOAD) dans un autre centre organisateur Cnam (se rapprocher de votre centre régional pour les modalités d'inscription en FOAD) - ⁴ cours de préparation au test Bulats et sur la base de 6 ECTS. Prévoir 10 € de location par ouvrage (1 par semestre) + 50 € de dépôt de garantie (non encaissé et restitué lors du retour en bon état de l'ouvrage) - ⁵ exigible une fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation de l'EICnam - ⁶ demandez un rendez-vous avec un de nos conseillers en validation. VAE et VAP85 : les frais d'inscription sont inclus.

Centre régional du Port

18 rue Claude Chappe ZAC 2000
Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27
info@cnam.re
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
et le vendredi de 8h15 à 12h15

Centre d'enseignement de St Louis

Contact : Stéphanie LATCHOUMY
slatchoumy@cnam.re
18, rue Marius et Ary Leblond
tél. : 0262. 55 90 69 - fax : 0262. 55.90 46
permanences de 15h00 à 21h00 du lundi au vendredi
et de 8h00 à 12h00 le samedi matin

Centre d'enseignement de St Benoît

Contact : Flora KERALDY
fkeraldy@cnam.re
1, rue Sully Brunet
permanences de 16h30 à 21h00
du lundi au vendredi